

Québec, le 16 janvier 2015

Monsieur Nicolas Grondin
Direction des projets économiques, de l'environnement
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue Ouest, C-422
Québec (Québec) G1H 6R1

Objet : Les enjeux de la filière uranifère au Québec

Monsieur,

À la suite du mandat qui a été confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre du projet mentionné ci-dessus, la commission chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des précisions concernant le document QUES16.1.

Réponses au document QUES16.1

Question #1

Dans sa réponse à la question, le MERN réfère à un document sur les retombées économiques, mais la question, elle, fait référence, à une autre étude que le MERN dit avoir réalisé dans sa réponse au Vérificateur général (voir Rapport du vérificateur général 2012-2013, p. 22). La commission souhaite obtenir l'étude à laquelle le ministère fait référence dans ce rapport.

Question# 10:

En réponse à cette question, le MERN nous a fourni un tableau des noms des sociétés minières pour lesquelles un plan de restauration avait été approuvé au 10 décembre 2013 ainsi que le montant total de la garantie financière associée. Afin de bien comprendre les données présentées, la commission souhaite les précisions suivantes :

Concernant la sous-question a)

Les montants présentés sont-ils les montants exigibles ou les montants réellement versés. Présenter les deux informations de façon distincte.

Concernant la sous-question b)

La commission souhaite obtenir les informations de façon non-nominative (dépôt d'une liste dénominalisée) démontrant, pour les cas en retard, quel pourcentage du montant est en retard et quelle est la durée de celui-ci.

Concernant la sous-question c)

Si diverses considérations peuvent expliquer les délais que prend le ministère pour appliquer les mesures prévues dans la Loi sur les mines (chapitre M-13.1) et exiger le versement de la garantie financière en vertu de l'article 232.8.4, veuillez les préciser.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc

Coordonnatrice du secrétariat
de la commission